

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES DITES FRAGILES



Selon l'article L-121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, les communes doivent tenir un registre nominatif des personnes dites fragiles, afin de permettre l'intervention des services sociaux et sanitaires. Les personnes résidant à leur domicile qui le souhaitent peuvent faire la demande de s'inscrire sur le registre en remplissant ce formulaire.

Je soussigné(e) demande à être inscrit ou sollicite l'inscription d'un tiers ⁽¹⁾ sur le registre nominatif.

Inscription sur le registre nominatif de⁽²⁾ :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone fixe : , Téléphone portable :
Adresse :
Courriel :

Demande à être inscrit sur le registre nominatif pour la raison suivante⁽³⁾ :

- Personne âgés de 65 ans et plus, Personne adulte handicapée,
 Personne âgés de 60 ans ou plus, reconnue inapte au travail.

Et déclare bénéficiaire de l'intervention⁽⁴⁾ :

- D'un service d'aide à domicile, intitulé du service:
Adresse :
Téléphone :
 D'un service de soins infirmiers à domicile, intitulé du service:
Adresse :
Téléphone :
 D'un autre service, intitulé du service:
Adresse :
Téléphone :

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence⁽⁴⁾ :

Nom :
Qualité :

Je soussigné(e), M..... atteste l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et d'avoir pris connaissance du caractère facultatif de cette inscription auquel je peux apporter des modifications ou en demander la radiation à tout moment par écrit⁽⁵⁾.

Fait à, le.....2016,

Signature

(1) rayer la mention inutile, (2) Les réponses à cette rubrique, permettant l'identification du déclarant, sont obligatoires, à défaut cela pourra entraîner une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.

(3) cocher la case correspondante. (4) Les réponses à cette rubrique sont facultatives. (5) Selon la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.